

FORMATION

« ACCUEIL DE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP »



DUREE

14 HEURES



FORMATION

PRESENTIEL



PRIX

900 € HT/participant



PREREQUIS

- Aucun préquis



PUBLICS :

- Toute personne en charge de la mise en place d'une politique handicap, correspondant(e) handicap des établissements publics, chargé (e) de mission handicap des entreprises, DRH, dirigeants



OBJECTIFS :

- ✓ Comprendre les enjeux et les impératifs des lois de 2005 et de 2018
- ✓ Comprendre la notion de handicap au travail de manière objective
- ✓ Maîtriser les connaissances nécessaires sur l'emploi des personnes handicapées
- ✓ Savoir mobiliser les acteurs internes dans la mise en œuvre de la politique handicap
- ✓ Connaître le réseau des partenaires externes pour les solliciter à bon escient



SATISFACTION :

Taux de satisfaction 2022 : 92 %

(Mesuré auprès de 160 participants sur 24 formations en 2022)



FORMATEURS ET INTERVENANTS :

Consultant/formateur spécialisé dans la mise en place et l'accompagnement de référents sur la politique handicap en entreprise.



DUREE DE LA FORMATION :

Parcours de 14 heures : l'intégralité des heures sont effectuées en présentiel comprenant 1 heure de cas pratiques, mises en situations et autres exercices.



MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Espace dédiée à l'accueil et l'animation de la formation
- Document et supports de formation projetés ou partagés
- Questionnaire de validation des acquis personnalisés
- Cas pratiques et mises en situations (avec corrections)
- Remise de supports pédagogiques pendant la formation



MODALITES D'ACCES ET D'INSCRIPTION :

Les dates des sessions sont disponibles sur demande auprès de notre équipe.

Pour toute inscription ou renseignement, nos équipes sont joignable par mail à contact@formation-formu.fr ou par téléphone au 04 73 28 87 78.

Certaines sessions sont programmées à l'avance selon un planning établi, cependant nous pouvons en organiser à la demande en fonction des conditions et de chaque situation. Après avoir pris contact avec notre équipe, les délais d'accès à la formation sont rapides. Prévoir un délai d'organisation et de mise en place de 30 jours maximum. L'effectif par session est de 4 à 10 participants.

FORM'U est un organisme de formation agréé, déclaré à la DREETS, Datadocké et certifié processus QUALIOPi pour ses actions de formation. Quelle que soit votre situation professionnelle, une prise en charge par un OPCO (ou autre) est possible. Renseignez-vous. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez prendre contact avec notre référent : Guillaume MARCINIAC, joignable au 04 73 28 87 78.



EVALUATION :

Un questionnaire de positionnement est soumis à chaque participant avant l'entrée en session de formation. Au cours de la formation, une feuille de présence est signée à la demi-journée et par participant.

La formation est sanctionnée par une évaluation finale (notée de 1 à 10) et par une auto-évaluation permettant de valider les acquis en fin de formation.



PROGRAMME :

Contexte légal (2 heures)

- Politique Handicap en France
- Incidence des lois dans la société
- Comprendre le parcours des PSH

Différents types de Handicap (2 heures 30 minutes)

- Aspect psychologique
- Aspect administratif : RQTH, bénéficiaires, droits
- Aspect médical

Mise en place d'une politique Handicap (2 heures)

- Freins/opportunités
- Communication et formalisation

Sensibiliser et faire connaître (2 heures)

- Echanger avec le médecin du travail
- Sensibiliser et impliquer

Recruter/Intégrer et maintenir dans l'emploi (1 heure 30 minutes)

- Bonnes pratiques et travail de réflexion

Rôle et missions (3 heures)

- Assurer l'accueil
- Être facilitateur et coordinateur
- Suivre le parcours de la PSH

Les différents acteurs (1 heure)

- Qui fait quoi en interne
- Les partenaires externes
- Construire un plan d'action

(Les points présentés ci-dessus sont communiqués à titre informatif et seront susceptibles de légèrement varier selon les attentes des participants).